

CHRONIQUE MADA JUIN 2019



Un service à la portée des aînés et de tous : **PRÉVOYANCE ENVERS LES AINÉS**

Chaque jour, des aînés subissent des abus psychologiques et même physiques, de la négligence ou de l'exploitation financière ;

Au Québec, entre 10 et 15 % des aînés, soit environ 150 000 personnes, ont déjà été victimes d'abus; **Trop souvent, dans 80 % des cas, ce sujet, encore tabou, ne sera pas dénoncé** ou détecté, soulignant l'importance de la réflexion entourant l'obligation à la dénonciation des comportements violents ou de la négligence envers les aînés;

Bien que la maltraitance puisse parfois provenir d'un inconnu, 75 % des aînés maltraités connaissent leur abuseur. Raison pour laquelle, il peut être difficile pour l'aîné victime de maltraitance de dénoncer les événements bouleversants. L'humiliation, la peur ou la culpabilité étant souvent un frein à la demande d'aide;

Les aînés victimes de maltraitance ont 200 % plus de risque de décéder prématurément;

Près de 60 % des abus dénoncés envers les aînés sont d'ordres financiers.

(tiré du site Internet www.prevoyanceaineslaurentides)

On ne peut rester insensible à ces propos. Et nous, en tant que voisins, coiffeuse, caissière à l'épicerie ou à la pharmacie, employés de banque ou de boutique, sommes parfois témoin d'un aîné vulnérable, d'un aîné qui semble vivre des inquiétudes ou qui a des doutes face à certaines situations mettant en jeu son bien-être physique et moral (aînés démunis, isolés, socialement ou géographiquement, vivant de l'abus, de la négligence, de l'intimidation, de la maltraitance, de l'insécurité...);

Prévoyance envers les aînés constitue une excellente ressource pour les pairs aidants et les voisins qui s'inquiètent d'un possible abus, d'une personne qui s'isole ou se désorganise, d'un cas de négligence. En consultant cet organisme, vous aurez accès à des conseils, pourrez être mis en contact avec les sentinelles formées pour aider et accompagner l'aîné vers les ressources appropriées.

Les différents services

Programme pair

Service personnalisé d'appels quotidiens automatisés pour assurer la sécurité de personnes vivant seules à domicile. Les aînés abonnés reçoivent ces appels à une heure prédéterminée, une fois par jour. Si l'abonné ne répond pas, une alerte est lancée et une vérification est systématiquement enclenchée par les responsables du système afin de vérifier si la personne est en détresse. Un service rassurant qui permet aux aînés de conserver leur autonomie en plus de garantir leur sécurité et la tranquillité d'esprit à leur famille et ami. Grâce à ce programme, plusieurs vies ont pu être sauvées.

Réseau de sentinelles

Les Sentinelles sont des bénévoles formées et habilitées à dépister des situations de maltraitance et à apporter écoute, aide et accompagnement vers la ressource appropriée à la situation. Les Sentinelles ne remplacent pas les intervenants, elles supportent simplement les aînés dans leur démarche. Les Sentinelles demeurent toujours présentes et disponibles sur le terrain afin d'apporter le soutien nécessaire. Lors de situations importantes et urgentes, les aînés peuvent bénéficier des conseils et de la collaboration des policiers, du personnel des services sociaux ou des organismes communautaires afin de répondre à leurs inquiétudes.

Collaboration aux séances de sensibilisation aîné-avisé

Les conférences de sensibilisation contre la maltraitance et la fraude envers les aînés sont coordonnées par le Réseau FADOQ – Région des Laurentides en collaboration avec la Sûreté du Québec et Prévoyance envers les aînés des Laurentides.

Programme Les éclaireurs

Programme qui vise à sensibiliser les travailleurs de la communauté aux signes associés à la vulnérabilité, à l'abus et à la maltraitance. Les Éclaireurs sont « 'les yeux et les oreilles »' de l'organisme et réfère les aînés, avec leur consentement, vers Prévoyance envers les aînés.

www.prevoyanceaineslaurentides)

Téléphone sans frais : **1 844 551-6032**